

Mont de Marsan, Mercredi 29 Juillet 2026,

COMMUNIQUÉ PRESSE

Incendies dans les Landes et en Gironde : le CHI Mont de Marsan Pays des Sources pleinement mobilisé dans le cadre du Plan Blanc et du dispositif ORSAN AMAVI

Face aux incendies majeurs survenus dans le secteur du Pays de Born (Biscarrosse et Parentis-en-Born) ainsi qu'en Gironde, le Centre Hospitalier Intercommunal (CHI) de Mont de Marsan Pays des Sources a déployé un dispositif de gestion de crise d'envergure dès le vendredi 24 juillet. En coordination étroite avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, l'établissement a démontré une réactivité exceptionnelle pour assurer la prise en charge des sinistrés, la continuité des soins et la solidarité inter-hospitalière.

Une réponse sanitaire structurée et graduée

Dès le déclenchement de la crise, l'établissement s'est appuyé sur des leviers d'urgence clés :

Activation du Plan Blanc et de la cellule de crise : opérationnelle dès le vendredi matin et toujours en fonctionnement, la cellule de crise adapte en continu l'organisation hospitalière.

Déclenchement du plan ORSAN AMAVI : activé sur les départements des Landes et de la Gironde pour faire face à cette Situation Sanitaire Exceptionnelle (SSE), ce dispositif permet de structurer les parcours de soins, d'adapter les capacités d'accueil et de mobiliser les professionnels de santé.

Retour sur la chronologie des actions menées

- **Appui logistique au Centre d'Accueil des Impliqués (CAI) de Pontenx-les-Forges :**

En étroite collaboration avec le SDIS (Infirmiers Sapeurs-Pompiers) et les infirmiers libéraux (IDEL) du secteur, le CHI Mont de Marsan a déployé en urgence du matériel médical et logistique sur place pour renforcer les capacités d'accueil et de prise en charge du centre.

- **Soutien psychologique :**

Les équipes du SAMU 40 ont déclenché la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique des Landes (CUMP GHT40), en collaboration avec la Croix-Rouge Française, la réserve communale et le secours populaire de Biscarrosse. Nos équipes spécifiquement formées CUMP ont mis en place une cellule d'écoute et de soutien d'abord à Mimizan, puis à partir de dimanche au centre d'accueil de la salle Saint-Exupéry à Biscarrosse, avec le soutien de la CUMP 64.

- **Création d'une unité dédiée** : grâce à la réactivité des équipes médicales, paramédicales, d'encadrement, mais aussi des services techniques, logistiques, informatiques et administratifs, une unité temporaire de **26 lits** a été armée **en un temps record dès le vendredi 24 juillet** dans l'ancienne USLD (Unité de Soins Longue Durée) du site de Nouvelle pour accueillir **26 résidents évacués de l'EHPAD de Biscarrosse**.

- **Accueil de personnes fragiles en provenance du domicile :**

Le site de Nouvelle a accueilli dans son service MPR/SMR/USLD des personnes âgées habitants dans le secteur de Biscarrosse nécessitant des soins hospitaliers, 16 personnes au total.

- **Appel à mobilisation et renforts inter-hospitaliers :**

Afin de faire face à l'**accroissement de l'activité** et d'**assurer les prises en charge supplémentaires**, un **appel au volontariat** dans le cadre du plan blanc été lancé auprès des équipes soignantes et techniques (infirmiers, aides-soignants, agents de service hospitalier). **L'ensemble des personnels du CHI s'est fortement mobilisé pour répondre présent.**

L'établissement adresse également ses **plus sincères remerciements au Centre Hospitalier de Bayonne pour l'envoi rapide de soignants** et d'un médecin **renfort**, illustrant une fois de plus la force de la solidarité inter-hospitalière.

- **Continuité des soins :**

Un suivi personnalisé des professionnels du CHI résidant dans les zones touchées a été effectué. La continuité des soins des Centres Médico-Psychologiques (CMP) de Parentis et Biscarosse adultes, adolescents et enfants a été garantie depuis les sites de Labouheyre, Sainte-Anne et depuis le Centre d'Accueil Psychologique (CAP).

À noter : l'ensemble de l'activité hospitalière générale de l'établissement a été intégralement maintenue.

- **Retour progressif à la normale (Mardi 28 juillet) :**

Les équipes des CMP ont regagné leurs locaux à Parentis et Biscarosse.

Les 26 résidents ont réintégré leur EHPAD à Biscarosse. Les retours à domicile pour les personnes âgées du secteur s'organiseront progressivement dès mercredi avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC).

Solidarité inter-hospitalière : appui au Centre Hospitalier d'Arcachon

En raison d'une très forte tension au CH d'Arcachon, saturation des lits MCO, contraintes RH liées aux évacuations et pénuries de carburant, le CHI Mont de Marsan a été sollicité le mardi 28 juillet pour un délestage d'urgence.

L'établissement a immédiatement décidé de réarmer **14 lits au 2^e étage du site de Nouvelle (unité renommée « BASSIN D'ARCACHON »)** afin d'accueillir des patients relevant de soins EHPAD ou SMR (Soins Médicaux et de Réadaptation). Les transferts sont coordonnés par le SAMU 40 et avec le concours des transporteurs sanitaires.

Un engagement du territorial

Cette réponse d'envergure n'aurait pu se faire sans une coopération territoriale exemplaire. Le CHI salue chaleureusement l'implication décisive de l'ensemble des partenaires et acteurs de santé du territoire, le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) notamment la CPTS des Grands Lacs, les structures d'Hospitalisation à Domicile (HAD), la pharmacie du Port à La Teste, les établissements de santé partenaires du GHT40, notamment le Centre Hospitalier de Dax Côte d'Argent, le Centre Hospitalier de Saint-Sever et le GCS ClinicAdour.

Un engagement exemplaire des équipes

Bien que la situation s'améliore, le CHI Mont de Marsan conserve un niveau de vigilance élevé et reste prêt à répondre à toute évolution de la situation. L'établissement salue la mobilisation remarquable, la réactivité et le dévouement de l'ensemble du personnel hospitalier qui a répondu présent face à cette situation critique.

CONTACT PRESSE

CHI Mont de Marsan - Pays des Sources, GCS ClinicAdour

06 74 87 75 43 - 07 85 87 07 87 -

Secrétariat Direction : 05.58.05.10.20